

Liste des délibérations

Conseil Municipal
Séance du 04 septembre 2023 à 18h.30
589 Route du Chef-Lieu – 73410 SAINT-OURS

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne xxxxx en tant que secrétaire de séance.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 04 juillet 2023.

ORDRE DU JOUR :

Délibération 32-2023 : Finances et fiscalité 7.3.1 – Besoin d'emprunt pour le financement de la rénovation thermique et énergétique de l'école communale :

Considérant que par sa délibération du 27 mars 2023, le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet relatif à la rénovation thermique et énergétique de l'école communale. Le crédit total de ce projet est de : 1 000 000.00 €.

Délibération n° 33-2023 – Révision du règlement intérieur cantine – garderie

Monsieur le Maire rend compte du dernier conseil d'école, qui s'est déroulé le lundi 26 juin. Il s'avère nécessaire de revoir quelques points dans le règlement de cantine-garderie pour la rentrée 2023-2024.

Délibération n° 34 2023 – PARTICIPATION FINANCIERE à la CLASSE DECOUVERTE au Domaine de Pradeilles - Saint-Sauves d'Auvergne de la CLASSE des CE1-CE2/CM1/CM2 de l'école de Saint-Ours

Vu l'exposé de Allard Louis, Maire de Saint-Ours
Compte-tenu de la demande formulée par Madame La Directrice de l'école primaire « Aux Mille Couleurs » pour l'organisation de la classe découverte qui aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Délibération 35-2023 – Demande de participation financière auprès du SDES pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti

MAIRIE DE SAINT-OURS

589 Route du Chef Lieu,
73410 Saint-Ours

Tel. : 04 79 54 91 87

mairie@saintours-savoie.fr



Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le contexte actuel de surconsommation d'énergie et d'augmentation des coûts afférents, le comité syndical du SDES par délibération n° CS 4-19-2020 du 15 décembre 2020 a validé le principe de participations financières pour accompagner ses communes adhérentes dans la rénovation et l'optimisation énergétique de leur patrimoine bâti.

Questions diverses

Fait à Saint-Ours

Le 28 août 2023

Le Maire

Louis ALLARD



[Handwritten signature]